



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/11/2023

2023-11-04

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

### Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie,  
M. CARTERON Philippe, Mme LEROY Nadine, M. CHAUVE Jean-Paul,  
Mme FERON Florence, M. CHEMINAL Carl, M. DUBOST Pierre, M. THINARD Franck

Procuration(s) : Mme LECLOUX Aurélie

### Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) : M. ESSERTEL Cédric, Mme LECLOUX Aurélie, M. FORGE Joffrey, Mme BEAL Marie-Line

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Valérie SENDRA

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 10

Absents : 04

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation  
16/11/2023

### REAJUSTEMENT DES TARIFS FUNERAIRES - ANNEE 2023

Monsieur le Maire expose à son Conseil Municipal qu'il y a lieu de revoir les différents recouvrements de la commune pour l'année 2023, notamment les tarifs funéraires.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024:

Concessions trentenaires :	109 € le m <sup>2</sup>
Concessions cavurnes ou colombariums 15 ans	550 €
Concessions cavurnes ou colombariums 30 ans	900 €

La dispersion des cendres sera gratuite. Ces concessions sont réservées aux contribuables de la commune.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Fait à Bussy Albieux,  
le 21 Novembre 2023

La Secrétaire de Séance  
Valérie SENDRA



Le Maire,  
Serge DERORY



Affichage fait le..... 12 DEC. 2023 ..... numériquement